

A Limay, Le 8 octobre 2019

Port de Limay : six nouvelles ruches en faveur de la biodiversité

Dans le cadre de son partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) et de son programme « Abeille Sentinelle de l'environnement », HAROPA - Ports de Paris accueille un nouveau rucher sur la plateforme portuaire de Limay (78). Ainsi, avec les ports de Gennevilliers et de Bonneuil-sur-Marne, ce sont au total dix-huit ruches qui ont élu domicile sur les ports franciliens. Le rucher est inauguré le 8 octobre, à l'occasion de l'Instance Permanente de Concertation qui réunit l'ensemble des parties prenantes du Port de Limay.

HAROPA - Ports de Paris a signé un partenariat dès 2013 avec l'UNAF et l'a renouvelé en 2018 pour une durée de trois ans. Ce partenariat vise à accueillir des ruches sur les plateformes portuaires et à sensibiliser les salariés et le grand public au rôle indispensable de l'abeille dans la nature.

En 2019, les ports de Gennevilliers et de Bonneuil-sur-Marne, qui accueillent chacun six ruches, ont permis la récolte de plus de 200 kilos de miel. Le rucher, implanté en mai 2019 sur la plateforme de Limay, a déjà permis la récolte d'une quarantaine de pots de miel. Fort de cette réussite, HAROPA - Ports de Paris concoure pour la première fois cette année aux « Miels de la Métropole du Grand Paris », ouvert aux apiculteurs professionnels et amateurs, ainsi qu'aux associations, entreprises et collectivités territoriales du territoire.

https://www.metropolegrandparis.fr/fr/concours-desmiels-de-la-metropole-du-grand-paris-149

Des ruches sur tous les ports de l'axe Seine

Cette démarche de Ports de Paris s'inscrit dans la continuité des actions mises en place depuis plusieurs années par les trois ports de l'axe Seine sur leurs espaces naturels afin de favoriser le développement de la biodiversité. En avril 2016, HAROPA - Port de Rouen et HAROPA - Port du Havre installent douze ruches au cœur des zones portuaires. Six ruches sont placées au sein de la zone portuaire rouennaise dans une ancienne chambre de dépôt de sédiments de dragage. Six autres ruches prennent place sur la zone industrialo-portuaire du port du Havre, au sud du Grand Canal. Les sites d'accueil sélectionnés sont des espaces naturels qui présentent l'avantage d'être hors zones de passage, ombragés, clos et qui offrent une grande diversité de plantes mellifères.

L'Abeille au cœur du dispositif de protection de l'environnement



Les objectifs du programme Abeille, sentinelle de l'environnement® et des journées nationales APIdays® organisées chaque année au mois de juin répondent à des problématiques sociétales majeures :

- La disparition massive des abeilles et des insectes pollinisateurs en France et dans le monde.
- L'urgente nécessité de protéger la biodiversité végétale et plus largement notre environnement.
- L'indispensable évolution vers une agriculture durable et raisonnable.
- Le retrait total de tous les pesticides néonicotinoïdes.
- La préservation du lien homme-nature devenu fondamental.
- La sensibilisation du public et des consommateurs pour la préservation de notre biodiversité et de notre environnement, la qualité de notre alimentation.

Pour en savoir plus : <u>www.abeillesentinelle.net</u>

Un rucher inauguré avec les parties prenantes locales

HAROPA - Ports de Paris a choisi d'inaugurer ce nouveau rucher sur le port de Limay, à l'occasion de l'Instance Permanente de Concertation qui se tient le 8 octobre. L'Instance Permanente de Concertation réunit chaque année, les parties prenantes du port (entreprises, élus, associations,..) pour échanger sur les enjeux d'exploitation ainsi que sur les projets d'aménagement du port. Cette Instance Permanente témoigne de la volonté de dialogue et d'ouverture de l'Etablissement pour mieux intégrer les ports dans leur environnement.

Une politique environnementale ambitieuse

Au-delà de l'accueil de ruches, HAROPA - Ports de Paris favorise une gestion durable de ses espaces verts qui représentent 10% du foncier portuaire.

Dès 2013, la politique du zéro phyto a été mise en place, Ports de Paris s'engageant à bannir l'utilisation de pesticides, à adapter le matériel et les pratiques de désherbage via une gestion différenciée, et à accompagner les professionnels des espaces verts.

« HAROPA - Ports de Paris a repensé ses pratiques sur l'ensemble du territoire de sa circonscription dès 2013, précise Jean-Mathieu Despoux, chargé de politique environnementale au sein de HAROPA - Ports de Paris. Les prestataires en charge de l'entretien des espaces verts et des berges ont aujourd'hui supprimé l'usage de pesticides et proposé des alternatives ». Ces pratiques permettent de développer la biodiversité. Jean-Mathieu Despoux relève en particulier que « les ruchers installés à Gennevilliers et à Bonneuil-sur-Marne avec l'UNAF (Union nationale des apiculteurs français) ont battu des records de production de miel en 2018 et 2019 ».

HAROPA - Ports de Paris et l'environnement

CHIFFRES CLES

- 1 millions de camions évités sur les routes chaque année soit 200 000 tonnes de CO₂ en moins.
- 15 à 20 % du budget consacré à l'environnement.
- 10% du foncier portuaire en espaces verts, soit **100 hectares.**
- 18 ruches installées sur les ports.
- 80 k € pour récompenser les bateaux les plus vertueux dans le cadre des Trophées de la flotte fluviale organisés depuis 2016.
- 124 audits réalisés en 2018 dans le cadre de la Charte d'amélioration des ports.

Dans le cadre d'expérimentations plus récentes, HAROPA - Ports de Paris a aussi développé l'écopâturage. Ainsi, depuis 2018, six moutons d'Ouessant viennent paître au printemps et en été sur les différentes parcelles du port de Limay. Convaincu des bienfaits de cette pratique qui ne fait pas intervenir de défrichage mécanique ou de désherbant chimique, l'expérience a été reconduite cette année, en s'inspirant également des actions mises en place sur les ports de Havre et de Rouen.

A propos de HAROPA - Ports de Paris

Acteur de la transition énergétique et de la croissance verte, HAROPA - Ports de Paris contribue au développement du Grand Paris par la promotion du transport fluvial de marchandises et de passagers sur l'ensemble de son réseau portuaire. 6 plates-formes multimodales dont Gennevilliers (92), Bonneuil-sur-Marne (94) et Limay-Porcheville (78) et 60 ports urbains permettent d'opérer plus de 20 millions de tonnes de marchandises chaque année et ainsi d'éviter la circulation de plus d'un million de camions sur les routes. A l'échelle de l'axe Seine, dans le cadre de HAROPA, le port diversifie les offres et soutient les innovations pour une logistique multimodale et durable. Au service des territoires HAROPA - Ports de Paris aménage des infrastructures dans le respect de l'environnement économique, urbain et naturel dans le cadre d'un dialogue suivi avec les parties prenantes. Il veille à la performance globale de ses sites et la recherche d'une exemplarité interne. www.paris-haropaports.com

Contacts presse :

Marine Chaumon – 01 40 58 28 74 – 07 85 93 94 51 – <u>marine.chaumon@haropaports.com</u> Anne Henriot 04 99 61 29 90 / 06 07 03 17 56 anne.henriot@unaf-apiculture.info





